



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12 rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**Pierre DHARREVILLE**

*Député des Bouches-du-Rhône*

14 quai Général Leclerc

13500 MARTIGUES

[pierre.dharreville@assemblee-nationale.fr](mailto:pierre.dharreville@assemblee-nationale.fr)

**M. Edouard PHILIPPE**

**Premier Ministre**

**Hôtel Matignon**

**57 rue de Varenne**

**75007 PARIS**

**Objet :** *Projet de modification du corridor maritime du réseau central trans-européen de transport « Nord- Méditerranée »*

Monsieur le Premier Ministre,

Le 1er août dernier, Madame BULC, Commissaire européenne chargée des transports, a présenté le projet de modification du corridor du réseau central trans-européen de transport « Nord-Méditerranée » destiné à prendre en compte la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne.

Ce départ entraînant la coupure de l'actuel corridor entre la Méditerranée et la mer du Nord, isolant l'Irlande du reste de l'Union, Madame la Commissaire propose d'ajouter de nouvelles liaisons entre les ports irlandais de Dublin et Cork avec les ports belges de Zeebrugge et Anvers, et avec le port néerlandais de Rotterdam.

Aucun port Français ne figure dans ce projet, alors même que ceux de Dunkerque et de Calais sont intégrés au corridor actuel sur lequel ces modifications sont envisagées. Et aucun de nos ports disposant de liaisons maritimes régulières avec l'Irlande n'est retenu pour intégrer le corridor modifié.

Cette situation provoque la stupéfaction et l'incompréhension de la communauté maritime et portuaire nationale, comme celles des élus locaux et parlementaires concernés.

../..

Il suffit pourtant de prendre une carte pour s'apercevoir que vouloir créer des corridors maritimes entre les ports irlandais et les ports belges et néerlandais en écartant nos ports nationaux du Sud-PACA, de Bretagne, de Normandie et du Nord constitue un non-sens.

Compte tenu des enjeux portés par ce projet, puisqu'il s'agit notamment à travers la définition des corridors de promouvoir des liaisons maritimes directes, évitant les futurs passages en douane à l'entrée et à la sortie du Royaume-Uni et de mobiliser les fonds européens pour le développement, cette discrimination dont sont victimes nos ports est inacceptable.

En l'état, ce projet de la Commission Européenne favorise clairement les ports belges et néerlandais aux dépens de nos ports nationaux dont personne ne peut nier leur capacité à traiter les nouveaux trafics résultant du Brexit.

Interrogée à l'Assemblée Nationale, Madame la Ministre des Transports a dit partager ces constats en affirmant sa détermination pour obtenir la modification de cette proposition.

Avec plusieurs parlementaires auxquels nous nous sommes associés, nous venons également de saisir Madame la Commissaire Européenne pour lui demander de revoir son projet afin d'y intégrer des liaisons entre l'Irlande et les ports français, notamment ceux situés au plus près de l'Irlande, de renforcer les liaisons entre l'Irlande et les ports de Calais et Dunkerque et de connecter à ce corridor une branche passant par Le Havre et Paris.

Cependant, et à travers ce présent courrier, nous souhaitons comprendre comment une telle proposition a pu être travaillée et annoncée sans que visiblement le gouvernement Français et la communauté portuaire nationale ne soient associés.

Au-delà de la nécessité d'une mobilisation nationale unanime pour obtenir la correction de cette proposition, il nous apparaît indispensable de connaître les dysfonctionnements qui ont pu conduire à une telle situation pour qu'elle ne puisse jamais se reproduire.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de notre haute considération.

**Jean-Paul LECOQ**

**Pierre DHARREVILLE**